

CHAMPIONNATS SUISSES
D'HIVER (SWISS OPEN)

16 AU 18 JANVIER 2026

PISCINE
ZURICH OERLIKON

Swiss Aquatics Diving, Lindenpark / Lindenhofstr. 1, 3048 Worblaufen

Worblaufen, le 11 novembre 2025

Chers amis du plongeon,

Swiss Aquatics diving vous invite aux **Championnats Suisses d'hiver (Swiss Open) 2026**.

Nous sommes heureux d'avoir un organisateur adéquat avec le *Verein Zürcher Wasserspringer* et de pouvoir organiser ces compétitions du **16 au 18 janvier 2026** dans la Piscine de Zurich Oerlikon.

Salutations sportives

Swiss Aquatics Diving



Pascal Julmy
Directeur sportif

SUPPLIERS



NOSER GROUP

PARTNERS



SWISSLOS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Responsable	swiss aquatics diving (SAD)
Organisateur	Verein Zürcher Wasserspringer (VZW)
Responsable juges	Michael Barth
Gestion technique	Christian Greuter
Lieu	Piscine Oerlikon Wallisellenstrasse 100, 8050 Zürich

DONNÉES TECHNIQUES

INSTALLATION DE PLONGEON	TREMPLENS	2x 1m 2x 3m
	PLATES-FORMES	1x de chaque : 5, 7.5, 10 mètres
AUTRES INSTALLATIONS	Dryland avec trampoline, espalier, airtracks et autres	

DÉLAIS

INSCRIPTIONS	Possible de suite	
DÉLAI D'INSCRIPTIONS	16 décembre 2025	via Dive Live
INSCRIPTION DES JUGES	16 décembre 2025	à diving@swiss-aquatics.ch
LISTES DES PLONGEON	10 janvier 2026	via Dive Live

COORDONÉES ET FLUX D'INFORMATIONS

- Chaque Club, athlète, entraîneur·euse et juge doit disposer d'un **compte Dive Live** (Application disponible sur Google Play Store et Apple Store)
[procédure pour les athlètes / pour les entraîneurs·euses](#)
- Tous les clubs sont priés de désigner **une personne de contact** (chef·e de délégation) au secrétariat swiss aquatics diving (diving@swiss-aquatics.ch). Toutes les informations sont transmises uniquement à cette personne.
- Les listes de plongeon saisis seront envoyées aux personnes de contacte, après le délai d'inscription pour contrôle. La veille de la compétition, tous les listes seront imprimées et mis à disposition par clubs au bureau technique. Les listes doivent être remis signés par les l'athlètes et les entraîneurs·euses avant la séance technique.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation s'élèvent à CHF 20.— par départ / athlète et seront facturés par swiss aquatics diving après la compétition.

PÉNALITÉS

- Seront facturés après la compétition avec les frais d'inscription, conformément au document « [Frais des disciplines Diving & High Diving](#) ».
- Des changements de plongeons ne seront acceptés que jusqu'à 24 heures avant la compétition, sur place ou par écrit à diving@swiss-aquatics.ch et sont sans frais supplémentaires.

JUGES

Tous les clubs participants sont tenus d'inscrire au moins un·e juge qualifié·e pour l'ensemble de la compétition.
Les juges inscrit doivent participer à la séance technique.

- Il est interdit de juger et de coacher des athlètes en même temps.
- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des club déclarants.

RÈGLEMENTS

Les [règlements](#) de swiss aquatics s'appliquent, y compris les dispositions actuelles en matière de [dopage](#).

ÉLIGIBILITÉ

- Une licence annuelle valable de swiss aquatics requis et obligatoire.
- Tous les athlètes ayant atteint l'âge de 14 ans dans l'année de l'événement sont autorisés à participer.

CATÉGORIES ET DISCIPLINES

Les catégories et les disciplines s'appliquent conformément au
[Règlement 4.2 Championnats Suisses Diving, article 2.2](#)

Disciplines	Catégories	Elite Dames (ED)	Elite Messieurs (EM)	Masters 1-3 Dames (MD 1-3)	Masters 1-3 Messieurs (MM 1-3)
Tremplin 1m		X	X	X	X
Tremplin 3m		X	X	X	X
Plateforme (5m, 7 ½m, 10m)		X	X	X	X

- Dans les disciplines individuelles une finale directe aura lieu si le nombre d'inscription est égal ou inférieur à six (6).
- Dans les disciplines individuelles si le nombre d'inscriptions est de sept (7) à douze (12), des éliminatoires et une finale avec les six (6) meilleur·e·s classés dans les éliminatoires seront organisés.
- Dans les disciplines individuelles si le nombre d'inscriptions est supérieur à douze (12), des éliminatoires et une finale avec les huit (8) meilleur·e·s classés dans les éliminatoires seront organisés.
- Dans le cas de la participation de clubs ou de fédérations étrangères ou de courses individuelles d'étrangers au championnat, les six / huit (6 / 8) meilleur·e·s suisses sont qualifié·e·s en tous les cas pour la finale.
- Une finale directe est organisée pour la catégorie Masters.

PRIX

Pour les compétitions avec participation étrangère (dans les trois premiers rangs), deux remis de prix auront lieu :

- Remis de prix avec participation étrangère : Prix de reconnaissance (pas de médailles, ni de titre), et
- Remis de prix pour les trois premiers rangs des athlètes suisses avec médailles.

PLAN D'HORAIRES PROVISOIRE (Sous réserve de modifications)

En raison du nombre imprévisible d'inscriptions, le calendrier sera ajusté après la date limite d'inscription et publié avec les résultats des inscriptions.

Vendredi, 16 janvier 2026	Entrainement	08:00 – 13:55	
	Séance technique / Réunion des juges	13:00	
	Plateforme Elite Dames (ED)	14:00	Préliminaires
	Plateforme Elite Messieurs (EM)	14:00	Préliminaires
	Plateforme Masters 3 (MM 3)	14:00	Finale directe
	Plateforme Elite Dames (ED)	16:30	Finale
	Plateforme Elite Messieurs (EM)	16:30	Finale
	Tremplin 1m Masters 3 (MM 3)	16:30	Finale directe
	FIN	17:00	
	Entrainement	08:00 – 09:55	
Samedi, 17 janvier 2026	Séance technique / Réunion des juges	09:00	
	Tremplin 1m Elite Dames (ED)	10:00	Préliminaires
	Tremplin 3m Elite Messieurs (EM)	11:30	Préliminaires
	Tremplin 3m Masters 3 (MM 3)	11:30	Finale directe
	Tremplin 1m Elite Dames (ED)	14:00	Finale
	Tremplin 3m Elite Messieurs (EM)	15:00	Finale
	FIN	15:30	
	Entrainement	08:00 - 09:55	
	Tremplin 1m Elite Messieurs (EM)	10:00	Préliminaires
	Tremplin 3m Elite Dames (ED)	11:30	Préliminaires
Dimanche, 18 janvier 2026	Tremplin 1m Elite Messieurs (EM)	13:30	Finale
	Tremplin 3m Elite Dames (ED)	14:30	Finale
	FIN	15:00	

HÔTEL RECOMMANDÉ

Adresse : Holiday Inn Zurich Messe
Téléphone : +41 44 316 11 32
Courriel : reservation@hi-zm.ch

L'hôtel Holiday Inn se trouve **à quelques minutes** en transports en commun **de l'aéroport** et à seulement **4 minutes à pied de la piscine**. [Google Maps](#)

PRISE EN CHARGE DES COÛTS

Tous les frais de voyage doivent être pris en charge par l'athlète ou doivent être réclamés au club concerné.

- La restauration sur place est dans la responsabilité de l'organisateur et sera éventuellement communiqué par celui-ci.
Chaque un·e est responsable de soi-même.

GÉNÉRALITÉS

- Lors des compétitions, des photos et des films sont réalisés et publiés / utilisés sur notre site web, sur les canaux sociaux (Instagram, Youtube, TikTok).